

Le parent correspondant, au collège Saint Augustin, Angers

Rencontre du lundi 17 octobre 2016

Contribution des parents correspondants sur leur rôle :

Le parent correspondant :

- Cherche à être un relais pour les parents
- Fait preuve de confidentialité à propos des informations qu'il reçoit
- Veut vivre la valeur : confiance
- Reste objectif, neutre
- Ne prend pas position « pour » ou « contre »
- Est discret sur les problèmes soulevés
- Est à l'écoute, une écoute active pour rejoindre l'autre et être authentique
- Est constructif, favorise les propositions
- Se rend disponible
- Est ouvert, solidaire, fraternel, respectueux.

Le conseil de classe :

Est présidé par le chef d'établissement ou son représentant désigné

Est animé par le professeur principal de la classe concernée

Se déroule de la façon suivante :

1. Tour de table
2. Expression des élèves
3. Expression des parents correspondants (à partir de l'enquête réalisée auprès des parents de la classe)
4. Expression des professeurs sur le fonctionnement de la classe
5. Synthèse
6. Etude des situations individuelles de tous les élèves de la classe (le parent correspondant sort de la pièce quand il s'agit de son enfant)

Bons conseils à toutes et à tous !

